



CABINET DU PRÉFET
SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Communiqué de presse
Créteil, le 15 avril 2019

Changement de propriétaire pour l'ENS Cachan : l'Etat facilitateur du projet urbain de Cachan

Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, a signé ce lundi 15 avril 2019 en mairie de Cachan trois actes de vente d'une grande partie du site historique de l'ENS, situé au cœur du territoire de Cachan. Cette signature s'inscrit dans le processus du déménagement des activités de l'ENS vers le pôle scientifique de Paris-Saclay, synonyme d'essor pour l'ENS en qualité d'établissement de formation aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est également une opportunité pour la ville de Cachan de développer un projet urbain d'ensemble sur le campus, en privilégiant l'intégration urbaine et paysagère. En réalisant cette vente au bénéfice de la ville de Cachan et de l'EPFIF, l'Etat accompagne un projet d'aménagement majeur du territoire.

L'Ecole Nationale Supérieure (ENS) Paris-Saclay, dispensant une formation culturelle et scientifique d'excellence, va bientôt entamer un nouveau chapitre de son développement et connaître, dans quelques mois, un déménagement progressif, en quittant le site historique de Cachan pour rejoindre le campus de l'université Paris-Saclay.

Une étape préalable au déménagement consiste en la signature de trois actes de vente, organisée ce lundi 15 avril à la mairie de Cachan, par l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF), la ville de Cachan et l'Etat.

Cette cession porte sur l'emprise principale d'une superficie de 73 794 m², l'emprise « Jesse Owens » de 16 651 m² et l'emprise « Géothermie » de 5 089 m².

En privilégiant l'acquisition par la ville de Cachan et par l'EPFIF de ce site d'environ 10 hectares situé en plein centre-ville, l'Etat facilite ainsi le développement de ce territoire à fort potentiel et soutient un projet urbain ambitieux.

En effet, le site de Cachan est notamment destiné à accueillir, à terme, l'école d'ingénieurs ECAM EPMI, l'Ecole polytechnique féminine, le centre de formation industriel et technologique GIM AFORP, soit près de 3 800 étudiants attendus. Le site, lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », fera également l'objet d'un programme de construction d'environ 300 logements dont 20 % de logements sociaux, de commerces et d'équipements publics.

L'intégralité du produit de cette vente sera consacrée à l'installation de l'ENS sur le plateau de Saclay, programmée à l'horizon 2020. En attendant que le transfert soit effectif, le site de Cachan continuera d'être occupé par l'ENS.

La signature des actes de vente a été précédée de l'organisation d'un comité de pilotage, co-présidé par Monsieur le Préfet et Madame la Maire de Cachan, afin d'exposer le projet urbain, le calendrier du déménagement et la transition entre les actuels occupants du site de l'ENS et les prochains.